

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 586

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 19 BIS

À l'alinéa 7, après le mot :

« médicaments »,

insérer les mots :

« , de traiter ces situations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel